

Bilan simplifié de la section MONTPELLIER CENTRE FINANCIER pour l'année 2023
Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	391	391
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	5392	6068
actif financier	0	0	0	0	Résultat	421	-676
					Total(1)	6205	5783
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	6205		6205	5783	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	6205	0	6205	5783	total(1+2+3+4+5)	6205	5783

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	2334	4179	Produits d'exploitation(1)	2697	3482
achats	42	129	Cotisations	2697	2340
autres charges externes	0	0	Subventions	0	0
autres services extérieurs	1139	2556	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	1142
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	1153	1493			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	58	21
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		
			des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	2334	4179	total(1+2+3+4)	2755	3503
Solde créditeur:Excedent	421		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de MONTPELLIER CF 34

Exercice clos au 31 décembre 2023.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 6 205 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 421 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
-

Spécificité liée à la comptabilité des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ont été valorisées à leur valeur nominale.

3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler

5. RESSOURCES DE L'ANNEE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils : cf document annexe

6. CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7. ACTIONS DE SOLIDARITE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8. CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

O Salarié

Bilan des ressources de la section MONTPELLIER CENTRE FINANCIER pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	2 697,40 €
Reversement de cotisations.....	774,84 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	58,02 €
Total des ressources.....	1 980,58 €